

Le Syndrome d'Alcoolisation Foetale

Pour la 9^e année consécutive, l'Assurance Maladie du Hainaut se mobilise à l'occasion de la semaine de sensibilisation au Syndrome d'Alcoolisation Foetale (SAF), du 7 au 11 septembre.

Le Syndrome d'Alcoolisation Foetale est la première cause évitable de handicap physique et mental chez l'enfant en France. Près de 20% des femmes continuent à consommer de l'alcool régulièrement pendant la grossesse (toutes catégories sociales confondues). 700 enfants présentent chaque année une forme sévère du syndrome d'alcoolisme fœtal. Un enfant naît chaque heure avec un cerveau endommagé à vie.

La consommation de boissons alcoolisées pendant la grossesse, même en faible quantité, peut avoir des conséquences graves sur la santé de l'enfant. L'alcool passe du sang maternel vers le sang du fœtus, à travers le placenta et agit sur le fœtus. Or ce risque est 100% évitable.

Pour rencontrer vos interlocuteurs de l'Assurance Maladie qui vous informeront sur le SAF, rendez-vous dans le Valenciennois :

A la maternité de Monaco à Valenciennes
en collaboration avec le CSAPA La Boussole
mercredi 9 septembre de 9 h à 16 h,

A la maternité de la Clinique du Parc à Saint-Saulve
jeudi 10 septembre de 9 h à 16 h,

A la maternité du Centre Hospitalier de Denain
vendredi 11 septembre de 9 h à 16 h.

mon parcours d'assuré

NON MERCI !

ZERO ALCOOL
Pendant la grossesse

ZERO RISQUE
pour l'enfant à naître

La CPAM du Hainaut organise des actions de sensibilisation dans les maternités du 7 au 11 septembre

l'Assurance Maladie HAINAUT